



Historique du commerce de Montréal depuis sa fondation jusqu'à la Cession.

C'est le 2 octobre 1535 que Jacques Cartier, le découvreur du Canada visita pour la première fois l'île de Montréal. Il débarqua au pied du courant et se dirigea vers l'intérieur de l'île où il découvrit la ville d'Hochelaga, habitée par des sauvages.

Hochelaga possédait environ 50 maisons longues de 50 pas et larges de 12 à 15 pas, toutes construites en bois. Ces maisons avaient deux étages, le grenier servant à mettre le blé.

Tel était Montréal dès son apparition dans l'histoire. Les habitants de la ville appartenaient à la famille des Hurons-Iroquois. En 1640, un siècle plus tard, Monsieur de la Dauversière obtint de Monsieur de Lauzon la cession de l'île de Montréal et fonda la société qui est connue sous le nom : "La Société de Notre-Dame de Montréal".

Mais ce ne fut qu'en 1642, lorsque Maisonneuve arriva à la Pointe-à-Callière, le 17 mai, que fut fondé Montréal sous le nom de Ville-Marie. Le gouverneur commença immédiatement la construction d'une grande maison en bois, palissadée.

La colonie qui ne se composait au début que d'une quarantaine de per-

sonnes, fut renforcée à l'automne par de nouvelles recrues.

Plus tard, en 1666, la population de Montréal était de 584 âmes, l'année suivante elle était de 766 et lors du recensement de 1681 elle était montée à 1448, chiffre alors supérieur à la population de Québec.

Dans la ville et le gouvernement de Montréal, il y avait 7866 arpents de terre sous culture, 16 chevaux, 1,979 boeufs, 83 vaches, 276 moutons, et 18 chèvres. On voit par ce tableau que l'agriculture se développait. C'était avec le commerce, la principale occupation des habitants. L'industrie, toutefois, faisait aussi des progrès. On vit s'établir des tanneries, des brasseries, des fabriques de savon et de potasse; il y avait aussi des cardeurs et des chapeliers.

L'habitant pouvait vivre avec les seuls produits du pays. On exportait même du bois, des pois, du blé-d'Inde et de la farine aux Antilles.

C'est vers cette époque que les premières rues de Montréal furent tracées et une ordonnance royale portait défense de bâtir aucune maison sans avoir eu au préalable les alignements raisonnables du grand voyer.